

"Europe: la révolte des petites nations" dans Le Monde

Légende: Le 10 mai 2003, le quotidien français Le Monde analyse la controverse entre les grands et les petits États membres de l'Union européenne au sujet de leur représentation au sein de l'organisation.

Source: Le Monde. 10.05.2003. Paris.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"europe_la_revolte_des_petites_nations"_dans_le_monde-fr-ad2dc9d1-e5d2-4942-b900-80a1879dbf8c.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Europe : la révolte des petites nations

Thomas Ferenczi

ASSOCIATION D'ÉTATS de tailles diverses, l'Union européenne peut-elle respecter le principe démocratique qui exige de donner plus de poids aux pays les plus peuplés sans que les moins peuplés se sentent lésés ? La question vient de resurgir à l'occasion du débat sur la future Constitution européenne, suscitant, dans une Europe déjà divisée, une nouvelle ligne de clivage qui s'ajoute au vieil antagonisme entre fédéralistes et souverainistes : celle qui oppose aujourd'hui avec âpreté les pays petits et moyens aux six grands.

Valéry Giscard d'Estaing a rappelé, au cours d'une des sessions de la Convention, que l'Union européenne élargie à ses dix nouveaux adhérents comporte désormais trois catégories de pays. Six d'entre eux, dont la population est supérieure à 40 millions d'habitants, rassemblent 74 % des Européens : il s'agit de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Pologne.

Huit, qui ont entre 8 et 16 millions d'habitants, représentent 19 % de la population européenne. Onze, qui comptent moins de 5 millions d'habitants, forment 7 % de la population européenne. Ce sont ces dix-neuf pays, petits ou moyens, qui ont levé l'étendard de la révolte contre les grands.

Neuf des dix nouveaux membres appartiennent à ce groupe de dix-neuf, dont le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, apparaît comme le principal porte-parole. Il a réuni à Luxembourg, le 1^{er} avril, un mini-sommet de ceux qu'il a appelés, ironiquement, « *les sept nains* » : aux trois pays du Benelux s'étaient joints en effet l'Autriche, la Finlande, l'Irlande et le Portugal. Quelques jours plus tard, ces quatre Etats déposaient ensemble un texte à la Convention, auquel souscrivaient aussi le Danemark, la Suède et neuf des dix nouveaux venus.

Les représentants de tous ces pays se sont ensuite rencontrés à Athènes, le 16 avril, avant le Conseil européen informel, pour adopter une position commune. « *Nous devons parler d'une seule voix, d'une voix franche* », leur a dit ce jour-là le premier ministre belge, Guy Verhofstadt. Bref, par rassemblements successifs, les « nains » se sont dressés contre les « géants ». Jamais sans doute dans l'histoire de l'Union l'affrontement n'avait été aussi net entre les grands et les autres. C'est au Conseil européen informel de Biarritz, en octobre 2000, que les premières salves ont été tirées. Il s'agissait alors, dans la perspective du futur élargissement, d'ouvrir la discussion sur la réforme institutionnelle de l'Union et, en particulier, sur deux points sensibles : la taille de la Commission et la pondération des voix au Conseil des ministres. Les échanges ont été plutôt vifs.

Ainsi les premiers ministres portugais et belge ont-ils accusé les grands de chercher à conserver leur pouvoir, en voulant réduire le nombre de commissaires et diminuer le poids relatif des petits et des moyens au Conseil. La controverse a continué deux mois plus tard au sommet de Nice Mais, in fine, selon nombre d'observateurs, dont le député européen Jean-Louis Bourlanges (UDF), bon connaisseur des affaires européennes, les grands ont cédé.

Loin de parvenir à « *un système équilibré de pondération des voix et des sièges au sein des différentes institutions* » qui assure « *une certaine prise en compte de la réalité démographique* » tout en permettant « *une surreprésentation relative des petits et moyens Etats* », l'accord de Nice a, selon M. Bourlanges, déséquilibré le système au détriment des grands.

D'une part, en sacralisant le droit de chaque Etat à disposer de son commissaire, il a affirmé « *un principe d'égalité absolue entre les Etats* » qui est, pour M. Bourlanges, « *parfaitement incongru* » au regard de « *l'essentielle diversité que recouvre dans l'Europe d'aujourd'hui le concept d'Etat* » ; et, d'autre part, en prévoyant qu'aucune décision ne peut être prise au Conseil sans l'accord d'une majorité d'Etats, il a donné « *un formidable pouvoir de blocage aux petits et aux moyens* ».

C'est cette querelle qui vient de rebondir à la Convention, sous une forme légèrement différente. Les

propositions de M. Giscard d'Estaing, approuvées notamment par l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ont relancé en effet deux idées qui heurtent les petits et moyens Etats, celle d'une Commission restreinte et celle d'une présidence à temps plein du Conseil européen, deux réformes qui, pensent-ils, favoriseront à l'excès les grands Etats. Les positions se sont à ce point crispées de part et d'autre que beaucoup redoutent un échec de la Convention.

A ceux qui s'inquiètent de l'« impérialisme » des grands et qui demandent, comme l'a fait Guy Verhofstadt à Athènes, le « *traitement égal des Etats membres* », d'autres répondent que l'Union ne doit pas être, selon les termes d'un diplomate français, « *une machine à casser les grands* ». Cette poussée de fièvre s'explique, bien sûr, par l'ampleur du bouleversement que provoque l'adhésion des dix nouveaux membres, dont neuf sont petits ou moyens. Là où l'Europe des six, à sa naissance, se partageait entre trois grands (Allemagne, France, Italie) et trois petits ou moyens (Benelux), l'Europe des 25 fera coexister six grands et dix-neuf petits ou moyens : la forte disproportion introduite par le dernier élargissement justifie la réaction des uns et les inquiétudes des autres.

La guerre en Irak n'a rien fait pour apaiser la dispute. Certes quelques petits ou moyens, à commencer par la Belgique, ont critiqué l'initiative américaine, mais beaucoup d'entre eux, en particulier les pays de l'Est, l'ont appuyée. Même si la ligne de partage n'est pas tout à fait celle qui oppose les grands pays aux autres, un front majoritaire de petits et de moyens, renforcé par les nouveaux membres, ne s'en est pas moins retrouvé sur une ligne proaméricaine, qui participe de la même méfiance à l'égard des puissances dominantes en Europe.

Les anciens pays communistes ont contribué, avant même la chute de l'empire soviétique, à la redécouverte des « petites nations ». C'est l'écrivain d'origine tchèque Milan Kundera qui, dans un article de la revue *Le Débat*, en 1983, a défini l'Europe centrale, cet « Occident kidnappé », comme « *la zone incertaine des petites nations entre la Russie et l'Allemagne* ». Pour lui, il est vrai, les petites nations ne se caractérisent pas par leurs dimensions géographiques ou démographiques, mais par leur précarité. « *La petite nation, écrit-il, est celle dont l'existence peut être à n'importe quel moment remise en question, qui peut disparaître et qui le sait.* » Il n'empêche. Cette défense des « *petits Etats d'Europe de l'Est* », ces Etats dont l'historien hongrois Istvan Bibó a évoqué naguère la « *misère* » dans un livre célèbre, a rendu à ces pays longtemps soumis à la tutelle de l'URSS la volonté de se battre pour recouvrer leur dignité et conquérir leur indépendance.

Le philosophe Alain Finkielkraut fut de ceux qui, en France, s'associèrent à ce combat, se rangeant, avant les autres, aux côtés de la Slovaquie et de la Croatie face à ceux qui ne concevaient pas d'avenir pour ces deux nations hors du cadre de la Fédération yougoslave. Dès lors, la lutte des petits contre les grands trouvait une nouvelle légitimité. On ne saurait s'étonner qu'elle affecte aujourd'hui l'organisation même de l'Union européenne.

Cette division est-elle appelée à durer ? Les plus optimistes ne le croient pas. Dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, devenu aujourd'hui la principale cible des petits et moyens Etats, on souligne que ceux-ci ne forment pas un bloc uni et que, sur de nombreux sujets, leurs positions sont divergentes.

En politique étrangère, par exemple, ils se divisent entre atlantistes, partisans d'une Europe autonome et neutres. Ils n'ont pas non plus la même vision de l'Europe ni les mêmes intérêts économiques. Quant aux pays de l'Est, il est probable qu'ils ne resteront pas toujours aussi soudés les uns aux autres. Bref, il convient de « *dédramatiser cette affaire* », qui repose, en définitive, sur une « *opposition artificielle* ». Certains gouvernements partagent cet avis. Ainsi la Belgique, quoique membre du club des petits et moyens, tente de jouer les médiateurs.

« *L'Union européenne peut s'enorgueillir de sa capacité renouvelée à valoriser la participation des petits pays* », déclarait il y a un an Jacques Delors, en rendant hommage à la Commission, cette « *institution originale* » qui « *a su éviter la domination des grands Etats sur les petits* ». Mais d'autres font observer que si, en politique étrangère notamment, la Commission veut être la maîtresse du jeu, les grands pays préféreront négocier en dehors de l'Union.